

FESTIVAL D'ARTS DANS LA RUE

Appel à candidature
Création artistique en résidence

**PLACE
LIBRE**



Présentation générale

Le Touvet est une commune de l'Isère de 3200 habitants.

Depuis 2013 la commune organise le week-end précédant la rentrée scolaire un Festival d'arts de rue.

Les rues et places de la commune sont investies par des artistes de rue ; comédiens, musiciens, danseurs, clowns, acrobates, jongleurs, funambules....

Ce festival de fin d'été est gratuit pour les spectateurs.

Tout en promouvant les arts de rue, la finalité est de permettre aux habitants et visiteurs de partager des moments d'émotions, de rires, de réflexions, de joie... Les maîtres mots sont : convivialité, liens, partage, solidarité, liberté, participation active, joie, rencontres, échanges...

Place Libre 2020 a été annulé pour cause de Covid-19.

L'équipe municipale souhaite cependant apporter son soutien à la culture et aux petites compagnies artistiques en portant une attention toute particulière à la création artistique par le biais d'une résidence débouchant sur une création.

La résidence est ouverte à tous les artistes professionnels travaillant dans le domaine des arts de rue.

Objectifs

- soutenir la création artistique contemporaine et créer un lien entre artistes, habitants, structures locales (écoles, collège, accueil de jour, bibliothèque...)

- permettre aux artistes de disposer de temps et de moyens financiers pour créer un spectacle qui sera présenté lors du Festival Place libre 2021.

Thème

Le mouvement suspendu...

Nous ne pouvons passer à côté de ce que nous vivons. Malgré la course perpétuelle des planètes, des marées, malgré les bruits et les silences, malgré les variations de températures, malgré le vent, la pluie, le soleil, les effritements, les frottements, les naissances, malgré les ondes, malgré nos respirations, malgré l'amour, malgré tout cela et malgré tout, une grande partie de la société humaine a vécu en 2020 une rupture : trajectoires interrompues, déplacements encadrés ou interdits, cadences ralenties,

actions stoppées, corps confinés, gestes restreints... Comme une apnée, une faille, une suspension. C'est l'occasion pour nous de nous poser la question du mouvement. De la brutalité de sa fragmentation durant plusieurs mois aux balbutiements de ses diverses ré-inventions, le mouvement, la vie sont toujours là. De fait. « Dans l'univers tout est en mouvement, tout est mouvement ».

Nous proposons une exploration de ce que ce terme recouvre dans sa globalité. De ses causes, de ses bifurcations, de ses buts, de ses formes, de son avenir.

Moyens mis à disposition

- Une enveloppe de 8 000 € comprenant le préachat de la représentation à Place Libre en 2021 est mise à disposition de la compagnie pour l'ensemble de la résidence.
- Salles municipales, la commune ne disposant pas de salle de spectacle, elle ne peut pas fournir de sono, d'éclairage professionnel ni même une salle avec plateau et gradins.
- L'expérimentation en rue est possible, elle est à définir avec la mairie.
- L'hébergement sera réalisé au Pôle culturel (logement pour 2 personnes), sous réserve de disponibilité, ou chez l'habitant.

Les artistes doivent gérer leur travail de manière autonome. Un léger appui administratif et technique pourra cependant être envisagé.

La nourriture ne sera pas fournie.

Durée de la résidence

De fin 2020 à août 2021 pour une présentation de la création lors de Place Libre 2021. Des présentations d'étape de création à destination de la population locale, seront demandées au cours de l'année 2021.

Dépôt des dossiers

Le dispositif est ouvert à tous les artistes de rue de la région Auvergne Rhône-Alpes : comédiens, musiciens, danseurs, clowns, acrobates, jongleurs, funambules.

Toutes les disciplines sont les bienvenues

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

- Un justificatif de domicile du siège de de la compagnie, qui doit obligatoirement être située en Auvergne Rhône-Alpes
- Le formulaire de candidature téléchargeable sur le site de la Mairie du Touvet
- Les CVs des membres et/ou de la compagnie

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique PDF à l'adresse suivante : mairie@letouvet.com.

Les pièces complémentaires (son, vidéo, image) doivent être transmises sous forme de fichier mp3, mp4 ou jpg.

Les candidats devront présenter la création d'une œuvre originale.

La compagnie sera accueillie au Pôle culturel et à la salle du Bresson sur certaines périodes à définir.

La compagnie en résidence doit avoir contracté une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance maladie et accident.

Un contrat de co-production avec droit de suite sera signé entre la compagnie sélectionnée et la commune. Il s'agit d'alimenter via le droit de suite un fond pour le spectacle vivant, qui permettra à la commune du Touvet de soutenir durablement le spectacle vivant au fil des années.

Comité de sélection

Le jury est composé d'élus, d'agents de la mairie et d'un consultant artistique.

Les candidatures seront étudiées par le jury qui présélectionnera au maximum 3 projets.

Les candidats seront informés de leur sélection le 25 novembre au plus tard.

Ils seront alors convoqués pour des entretiens de pré-sélection le 1^{er} décembre.

Le jury prend ses décisions sans possibilité de recours et sans avoir à justifier ses motivations.

Les projets seront évalués en fonction de :

- l'intérêt, l'originalité et la qualité artistique du travail proposé
- l'intérêt et l'originalité du propos abordé par l'artiste à travers le travail proposé
- l'intérêt de l'œuvre au regard du thème *Le mouvement suspendu...*

Calendrier

8 novembre 2020 : Clôture des candidatures

Du 9 au 25 novembre 2020 : Instruction des dossiers par les membres du jury et sélection de 3 projets

1^{er} décembre 2020 : Entretiens de pré-sélections avec les compagnies

À partir de décembre 2020 : Développement du projet et présentation des étapes de création

27-29 août 2021 : Présentation du spectacle lors du festival Place Libre

Contact

Mairie Le Touvet

mairie@letouvet.com

Christelle Fergeau – Chargée de communication et de l'événementiel : 04 76 92 34 54